



FÉDÉRATION NATIONALE
DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS
DU QUÉBEC – FNEEQ-CSN

CONSEIL FÉDÉRAL
RÉUNION DES 15, 16 ET 17 MAI 2002

Les axes stratégiques de l'action internationale de la FNEEQ

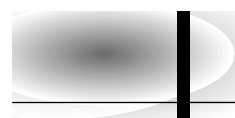
Introduction

L'heure est à la mondialisation. Partout nous entendons parler d'échanges commerciaux, de traités de libre-échange, mais force nous est de constater que, loin d'être confinées au seul domaine commercial, les diverses ententes entre nations impliquent tous les aspects de notre vie. C'est sous le prétexte d'être concurrents dans ce cadre mondialisé que même le domaine de l'éducation a été touché. Nous devons donc lutter pour empêcher que l'éducation ne devienne une marchandise dans ce marché mondial tant désiré par les tenants de l'idéologie néolibérale. Ce contexte général nous pousse, nous, éducateurs et militants syndicaux, à réagir. Nous ne sommes d'ailleurs pas les seuls, la CSN et de nombreux acteurs de la société civile en font autant.

Ce nouvel état de choses, mais aussi nos affiliations à des organisations internationales oeuvrant en éducation, sans oublier des événements tels le Sommet des peuples, tenu à Québec en avril 2001, qui nous ont même placés au cœur de l'action, tout cela fait en sorte que nous croyons qu'il est nécessaire de repenser notre implication internationale. Nous voulons agir en respectant nos valeurs de paix et de solidarité, mais nous souhaitons aussi harmoniser notre implication avec celle de nos affiliations, CSN en tête, tout en tenant compte de notre spécificité.

C'est pourquoi, même si la FNEEQ, tout comme de nombreux syndicats, a une solide tradition de solidarité internationale, il nous faut maintenant réactualiser nos politiques et pratiques et que, pour ce faire, le comité d'action internationale vous présente des axes stratégiques devant guider notre réflexion et notre action dans ce domaine.

Depuis le milieu des années 1980, la FNEEQ a une politique de solidarité internationale. Nous l'avons dit, le contexte actuel exige plus que cela, mais sans toutefois négliger ce type d'action solidaire. Comment alors concilier ces deux aspects de notre implication ? Nos affiliations à la CEA (Confédération des éducateurs des Amériques) et à l'IE (Internationale de l'éducation) sont, somme toute, récentes. Comment les intégrer à la vie de notre fédération ? Comme nous sommes sollicités de toute part, financièrement ou autrement, pour participer à diverses activités ou campagnes à teneur internationale, comment faire les choix qui s'imposent, selon nos priorités et aussi nos moyens ? Enfin, pour que notre implication internationale soit enracinée auprès



des membres, comment pouvons-nous leur offrir l'information et la formation nécessaires ? Enfin, comment pouvons-nous faire en sorte que les membres et les syndicats s'impliquent davantage sur cette question ? Ce sont là les questions auxquelles nous tenterons de répondre dans les présents axes stratégiques.

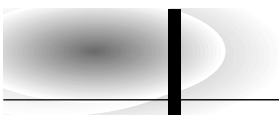
Historique de la solidarité internationale à la fédération

Bien avant 1985, la FNEEQ oeuvre déjà au niveau international. La présidence de la fédération nous représente auprès de la Confédération syndicale mondiale de l'enseignement (la CSME) associée à la Confédération mondiale du travail (la CMT) et le comité exécutif voit aux demandes de solidarité d'ici et d'ailleurs. Devant la demande de plus en plus importante d'aide et d'appuis solidaires, la FNEEQ met sur pied, en 1985, un comité de solidarité internationale dont le mandat est entre autres de conseiller l'exécutif et le bureau fédéral quant aux formes de solidarité à exercer et d'assurer l'implication internationale de la fédération au quotidien. Afin de mieux guider notre travail, nous nous dotons en 1985 d'une politique qui balisera notre solidarité, et ce jusqu'à ce jour. La FNEEQ est la première fédération de la CSN à se pourvoir d'une telle politique. Aussi bâtissons-nous, au fil des années, une tradition bien établie en solidarité internationale.

Cette solidarité se concrétise de différentes manières :

- § Premièrement, par notre participation active à différents événements : conférences, colloques, journées de formation, soirées de solidarité, réunions publiques d'organismes québécois oeuvrant en solidarité internationale (Développement et Paix, OXFAM-Québec, Club 2/3, CECI, SUCO, CISO, Alternatives, etc.).
- § Deuxièmement par des tâches plus spécifiques comme membres de conseils d'administration (Club 2/3, SUCO) ou membre du Collectif international de la CSN.
- § Troisièmement en participant à des stages en solidarité internationale sur le terrain.
- § Quatrièmement, par notre implication solidaire à des projets particuliers que le comité présente lors de chaque conseil fédéral ou congrès. Cette solidarité se traduit par des dons, des appuis ou des prises de position de la fédération.

En outre, la fédération est sollicitée aussi lors de campagnes internationales thématiques comme ce fut le cas pour dénoncer l'apartheid en Afrique du Sud (mise à ban de Shell) ou lors du boycott des raisins de Californie mais aussi, suite à des catastrophes, naturelles ou non, ou encore en situation d'urgence comme cela a été pour le Honduras, le Salvador, le Mozambique, l'Inde, l'Afghanistan, etc. Cela se produit aussi lors de demandes plus spécifiques et plus politiques comme pour la libération de Nelson Mandela, pour protester contre la situation en Palestine ou encore pour dénoncer les dictatures militaires répressives du Guatemala, du Salvador, d'Haïti pour ne nommer que celles-là. Toutefois, cette solidarité entre travailleuses et travailleurs se réalise également dans nos appuis aux syndicats en lutte à travers le monde par exemple avec le COSATU en



Afrique du Sud, les coupeurs de canne haïtiens dans les bateys en République dominicaine, ANDES au Salvador, le SLIM au Mozambique, le Mouvement des paysans sans terre au Brésil, etc.

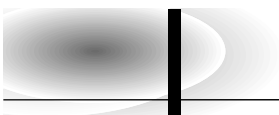
De plus, à la suite de sa désaffiliation de la CMT en 1986, la CSN propose plutôt en 1988 à ses fédérations et conseils centraux de se jumeler à une organisation syndicale de même nature professionnelle. En 1991, la FNEEQ et le syndicat des enseignants du Salvador - *Andes 21 de junio* établissent un jumelage et au fil des ans développent des relations privilégiées. Cependant, des difficultés liées en partie au changement de politiques des exécutifs là-bas, au manque de ressources de part et d'autre afin d'assurer un suivi adéquat ont fait en sorte d'effiloche nos relations pour en arriver, de fait, aujourd'hui à des échanges basés uniquement sur une aide matérielle ponctuelle. Le constat est douloureux mais traduit bien la réalité. Deux questions en découlent, à savoir : quelles sont les relations que nous voulons continuer à avoir avec ANDES? Et le cas échéant, sur quelles bases voulons-nous que cela se fasse?

En 1996, le président de la Fédération participe au congrès de la Centrale des travailleurs cubains (la CTC) et concrétise des liens avec le syndicat de l'éducation, de la science et des sports (le SNTECD) suite aux contacts pris ici, lors du colloque sur Cuba organisé par CISO en collaboration avec la CSN et la CEQ. Une correspondance s'en suit et un protocole d'échanges entre les deux organisations s'établit en 1997. Tout comme cela s'est produit dans le cas du jumelage avec Andes, encore une fois nous ne pouvons réellement concrétiser ce protocole d'échanges car, le comité ne peut compter que sur l'engagement volontaire de ses membres.

En 1992, la CSN révisé sa politique internationale et décide de s'affilier à la Confédération internationale des syndicats libres (la CISL). La CSN en devient membre en 1998. C'est à la suite de cette affiliation que la CSN invite ses fédérations à adhérer au Secrétariat professionnel international (SPI) correspondant à leur secteur d'activité. En 1998, la FNEEQ devient membre de la Confédération des Éducateurs des Amériques et participe aux différentes activités de celle-ci. Mais ce n'est qu'en 2001, et selon une recommandation de notre congrès de juin 2000 que la FNEEQ s'affilie à l'Internationale de l'Éducation, le SPI de l'éducation de la CISL. Le comité d'action internationale continue à mettre de l'avant les préoccupations de la fédération et, devant toute la problématique que pose la mondialisation, organise, avec le comité école société, le colloque «Des Amériques solidaires pour le droit à l'éducation» en avril 2001, auquel participent des organisations internationales. Dernièrement, par l'entremise de l'IE, la CISL promeut une campagne internationale pour l'abolition du travail des enfants à laquelle la FNEEQ participe largement.

Une nécessaire stratégie d'affiliation

Nos affiliations récentes à la Confédération des éducateurs des Amériques et à l'Internationale de l'Éducation traduisent une réponse à notre analyse de la conjoncture mondiale, à l'urgence de s'associer à un réseau international pour la défense de l'éducation publique, afin de faire reculer la « marchandisation » du bien commun et public qu'est l'éducation. Ces affiliations témoignent aussi des préoccupations des membres de la FNEEQ pour la question de la solidarité internationale autour d'enjeux importants comme celui du droit des



filles à l'éducation, celui de la lutte internationale au SIDA, ou celui de la dénonciation de l'impunité pour n'en nommer que quelques-uns.

De plus, on ne peut répondre seuls aux enjeux et aux défis de la défense des conditions de travail des enseignantes et des enseignants que nous lancent les processus de commercialisation et de privatisation qui traversent le monde de l'éducation.

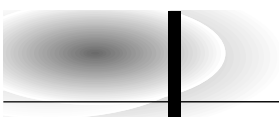
Enfin, la FNEEQ étant l'organisation syndicale québécoise la plus représentative de l'enseignement supérieur, nous nous devons de faire entendre cette voix au sein des organisations internationales de défense du droit à l'éducation.

Des affiliations, lieux d'engagements politique et solidaire

Les affiliations internationales nous font l'intéressante obligation de prendre part activement aux discussions et aux débats des instances décisionnelles entourant la mondialisation et ses répercussions sur le monde de l'éducation. Nous voyons là, pour la FNEEQ et ses représentantes et représentants, l'occasion de contribuer à la réflexion, à l'analyse et à la construction collective d'un contre-pouvoir international pour la défense du droit à l'éducation, reconnu comme un bien commun, un bien public et donc un bien non « commercialisable ».

Les affiliations internationales sont lieux où nous souhaitons contribuer à l'organisation d'événements internationaux qui touchent le monde de l'éducation. Notre premier souhait est celui de voir, de plus en plus, des enseignantes et des enseignants membres de la FNEEQ être invités à titre de conférenciers, reconnaissant là la multitude d'expertises professionnelles présentes au sein de notre fédération. Tel fut le cas au moment de la Conférence internationale sur l'enseignement supérieur organisée par l'IE à Montréal en mars 2002. Notre deuxième souhait est celui de voir la FNEEQ contribuer, éventuellement en collaboration avec d'autres groupes, à l'organisation technique de tels événements internationaux en sol québécois.

Les affiliations internationales sont aussi lieux de solidarité internationale. Cette solidarité nous amènera rapidement à participer à des campagnes lancées par la CEA, par l'IE et aussi par les membres affiliés. Récemment, nous nous sommes impliqués dans de telles campagnes. Pensons ici à une campagne comme celle de « l'abolition du travail des enfants » déjà mentionnée, ou bien celle de la « Journée mondiale des éducateurs » lancée par l'IE et saluée par la FNEEQ en octobre 2001. Il ne s'agissait pas d'une première, mais jusqu'à maintenant cette journée n'avait été soulignée que de façon sporadique, notamment lors d'une journée de grève des enseignantes et enseignants de cégeps en 1995. De notre affiliation à l'IE, il ressort la volonté de souligner cette journée mondiale des enseignants de façon régulière et d'en faire une tradition bien ancrée dans l'ensemble de la fédération. Cette solidarité exige que nous propositions des actions locales et que nous coordonnions de telles actions. Ces responsabilités nous pousseront à faire des choix, reconnaissant ainsi que nous ne pourrons répondre positivement à tous les appels. Enfin, nous ne pouvons que constater que par son importance et son véritable caractère mondial, notre affiliation à l'IE semble jouer un rôle prépondérant parmi toutes nos affiliations.



De plus cette solidarité pourra, et nous le souhaitons, se construire à travers des appuis à des luttes syndicales de membres affiliés, campagnes appelées par les membres eux-mêmes ou par les organisations internationales. Il nous faudra là aussi faire des choix. À qui dire oui? Pourquoi dire oui? Et dans tous les cas, il nous faudra répondre.

Affiliations internationales et « membership » national

Nos affiliations internationales exigeront, au cours des prochaines années, temps et énergie afin d'assumer nos responsabilités de représentation et de solidarité internationale.

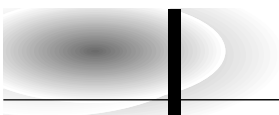
Le comité d'action internationale souhaite ici faire une distinction entre d'une part, notre présence appelée, sinon exigée, par nos affiliations internationales liées à l'éducation et d'autre part, notre présence appelée, sinon souhaitée, par des organisations nationales et internationales non intimement liées au monde de l'éducation mais où se construisent aussi des contre-pouvoirs au néolibéralisme dominant. Là aussi, il est question de temps et d'énergie et là aussi, les appels aux collaborations sont nombreux. Pensons ici aux différentes campagnes mises de l'avant par chacune des organisations présentes au Québec, les invitations à participer aux assemblées générales annuelles, à siéger aux conseils d'administration... À qui dire oui? Pourquoi dire non?

Nous avons reconnu politiquement et solidairement la nécessité d'adhérer, en harmonisation avec la CSN, à la construction d'un « réseautage » à travers les Amériques devant le projet d'une Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA). Devant les enjeux et les nombreux défis que soulève ce projet, nous devons continuer et amplifier notre travail solidaire. Cela exigera des collaborations multiples avec des organisations non-gouvernementales du Québec et du Canada. Notre affiliation à la CSN nous permettra de poursuivre nos liens avec le Réseau québécois sur l'intégration continentale (RQIC) et avec l'Alliance sociale continentale (ASC).

Le comité d'action internationale souhaite voir la FNEEQ éventuellement adhérer à une ou des organisations québécoises oeuvrant dans le domaine de la solidarité internationale. Pour faire un choix éclairé, le comité souhaite étudier la question plus en profondeur, car une adhésion implique un minimum de suivi et d'engagement. Dans ce contexte, la FNEEQ doit se donner des principes quant au choix des activités auxquelles elle est représentée et quant au choix des personnes qui y sont déléguées. La fédération doit également se donner des principes quant aux critères qui guident le choix d'invités internationaux à nos propres instances.

Représentations à l'extérieur du Québec

Lors d'une participation aux instances décisionnelles de la CEA ou de l'IE, la FNEEQ devrait déléguer en priorité un ou des membres de l'exécutif. Les prises de décision et les votes devant alors être pris nécessitent que les représentants soient mandatés à cette fin.



Dans le cas d'une participation à d'autres événements à caractère international (colloques, forums, congrès) se déroulant à l'extérieur de la province, la FNEEQ devrait déléguer un ou des membres de l'exécutif, du bureau fédéral ou des comités concernés par l'événement. La présence de la deuxième vice-présidente, responsable du dossier Action internationale, au Forum social mondial de Porto Alegre au Brésil en janvier 2002 en est un bon exemple.

Lorsque la fédération envisage de participer à des événements autres que les instances de la CEA ou de l'IE, elle devrait tenir compte des balises suivantes, tout en faisant preuve de souplesse dans la manière de les appliquer.

Première balise : l'enseignement supérieur

Nous sommes l'organisation syndicale la plus représentative de l'enseignement supérieur. Il va de soi que des événements reliés à cet ordre d'enseignement doivent être ciblés prioritairement. Il s'agit d'un sujet qui touche plus directement une très grande majorité de nos syndicats et de nos membres. De plus, nous avons, en ce domaine, développé une expertise qu'il peut être profitable de partager.

Deuxième balise : le contexte social, politique et économique

La lutte à la création de la ZLÉA, dans laquelle la fédération défend les dossiers propres à l'éducation publique, illustre bien ces contextes particuliers qui peuvent susciter notre participation active.

Troisième balise : les pays membres de l'OCDE et la francophonie

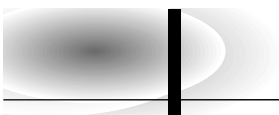
Les organisations syndicales des pays membres de l'OCDE partagent souvent avec nous des problèmes semblables, notamment en ce qui a trait à l'enseignement supérieur. Ainsi, la lutte pour l'exclusion de l'éducation de l'Accord général sur le commerce des services négocié à l'OMC est un exemple patent des luttes qu'il nous faut mondialiser. Enfin, les événements se déroulant à l'intérieur de la francophonie ont le grand avantage de faciliter la participation de nos membres en éliminant la barrière linguistique.

La FNEEQ devrait aussi faciliter la participation de tout autre membre de la fédération à des événements internationaux, en tenant compte des critères mentionnés précédemment.

Enfin, pour chacun des événements auxquels la FNEEQ pourrait être appelée à participer, les capacités tant humaines que financières de la fédération doivent être prises en considération. Tel que mentionné auparavant, les invitations sont nombreuses et nos ressources limitées.

Participation d'invités internationaux

À plusieurs reprises au cours des dernières années, la FNEEQ a fait appel à des invités internationaux pour participer à ses instances ou à des événements spéciaux. Le récent colloque « Des Amériques solidaires pour



le droit à l'éducation » nous montre que de telles collaborations sont indispensables pour donner sens et visage humain à la solidarité internationale.

Cela dit, nous pensons qu'il faut privilégier la participation des organismes membres de la CEA et de l'IE ainsi que celle d'organismes avec lesquels la fédération entretient des liens privilégiés. En effet, il s'agit là d'occasions uniques de ranimer ou de faire vivre les relations que nous entretenons avec des organisations syndicales de l'étranger.

Enfin, lorsque nous discutons de grands enjeux en éducation ou d'autres sujets de nature internationale comme les droits syndicaux ou le travail des enfants, nous souhaitons que la fédération fasse appel à des spécialistes de renommée internationale.

Délégations aux activités traitant de questions internationales au Québec

Un volet important de l'action internationale de la fédération se déroule ici au Québec dans nos divers engagements auprès de nombreuses organisations québécoises.

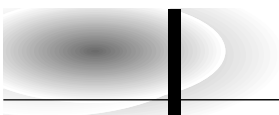
Tout d'abord, le comité d'action internationale reconnaît l'importance et le rôle que joue le collectif international de la CSN. C'est pourquoi notre participation en tant que fédération y est essentielle. Elle nous permet d'exprimer notre point de vue sur les plans d'action de la CSN qui abordent les grandes questions de l'international et de nous tenir au courant des activités de tous les organismes de la confédération en action internationale.

Lors de sa participation à des activités telles forums, formations ou conférences organisées par des coalitions ou organismes québécois oeuvrant à l'international (Alternatives, CUSO, AQOCI, Développement et Paix) la FNEEQ peut déléguer un ou des membres de l'exécutif, du comité d'action internationale ou de tout autre comité, sous recommandation de l'exécutif ou du comité d'action internationale.

Bien entendu, la FNEEQ devrait continuer à encourager ses membres à participer à des activités (manifestations, pétitions, fêtes de solidarité, campagnes d'éducation) organisées au Québec par ces organismes ou coalitions.

Formation et information

Le comité d'action internationale a toujours joué un rôle important dans la transmission de la solidarité qui s'est concrétisée par l'implication de plus en plus réelle de nos syndicats et de nos membres en action internationale. Aussi, nous nous devons comme fédération de continuer à encourager, à soutenir et à diffuser ces actions le plus largement possible. Plus nous motiverons nos membres à l'action internationale, plus nous ferons de l'éducation à la solidarité. Pour faire connaître, voire encourager et favoriser, l'implication internationale de nos membres, de nos syndicats et de notre fédération, l'information devient vitale. À cet égard, le rôle de nos représentants et délégués à diverses instances ou activités internationales est crucial.



Ces derniers ont ainsi l'obligation de rendre compte aux instances appropriées (le comité d'action internationale, le bureau ou le conseil fédéral, par exemple) de leur participation à ces activités afin que le plus grand nombre possible de personnes à l'intérieur de la fédération soient tenues informées. Nos diverses instances doivent se sentir concernées et pouvoir réagir aux rapports s'il y a lieu. De même, le plus souvent possible, ces divers rapports devraient faire l'objet d'articles dans notre revue Carnets et être mis sur notre site Web, afin d'élargir encore leur auditoire.

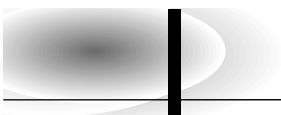
La FNEEQ, via le comité d'action internationale, devrait aussi se faire le relais des informations à caractère international en provenance de la CSN bien sûr, mais aussi celles de la CEA et de l'IE. De cette manière, nous pourrions faire vivre ces affiliations et offrir aux membres de la FNEEQ d'autres perspectives en matière d'éducation et de solidarité internationale. Nous devrions également nous tenir au fait de l'actualité internationale afin de pouvoir intervenir si une situation particulière exigeait une action urgente de notre part. De plus, le comité lui-même devra continuer à faire part de ses activités, notamment mais non exclusivement dans le domaine de la solidarité internationale, soit dans les instances ou par écrit. Enfin, notons que seule une information constante et régulière permettra à nos membres de s'impliquer eux-mêmes dans diverses campagnes ou actions.

Si l'information est nécessaire afin de sensibiliser nos membres, elle peut s'avérer insuffisante. Lorsque vient le temps de vraiment mieux connaître certains enjeux, ou de mobiliser en vue d'un événement spécifique, la formation est alors de mise. Cette dernière peut varier en importance. Ainsi, elle pourra prendre la forme d'un article de fond dans Carnets, d'une communication lors d'instances larges telles les conseils ou les congrès, ou d'activités spéciales de plus grande envergure telles sessions de formation ou même colloque comme ce fut le cas en avril 2001. Afin de favoriser la formation de ses membres, la FNEEQ pourra également produire divers outils pouvant être utilisés par les syndicats. Ainsi, la publication des Actes de notre colloque, ou la production de vidéos, s'avèrent des voies qu'il faut continuer à exploiter. Comme pour l'information, la fédération devrait veiller à ce que des activités à caractère formatif puissent se tenir assez régulièrement.

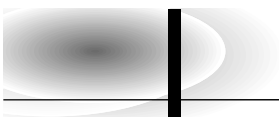
La FNEEQ n'est évidemment pas la seule à intervenir en formation en action internationale. La CSN a notamment mis sur pied des sessions de formation sur la mondialisation qui ont connu un véritable succès. Certains des organismes de la CSN, mais aussi diverses organisations externes, mettent en place colloques, forums ou sessions de formation qui touchent le domaine international. Le rôle de la FNEEQ sera alors de promouvoir la participation du plus grand nombre possible de ses membres à ces diverses activités à caractère éducatif, surtout en ce qui a trait aux activités de la CSN. Notons enfin, au sujet de la formation, que la fédération travaille à la rédaction d'un énoncé de principes qui devra intégrer l'aspect de l'action internationale.

En guise de conclusion

Le but des présents axes n'est pas de déterminer à l'avance l'ensemble des priorités de la fédération en matière d'action internationale. Nous l'avons vu, et les recommandations qui vous sont faites en font aussi état, il reste encore du travail à faire pour préciser nos orientations. Il n'en demeure pas moins qu'il était devenu



nécessaire de recentrer notre action internationale, car à la suite de nos affiliations, et face au nouveau contexte de mondialisation notamment, les demandes d'implications se faisaient de plus en plus nombreuses et importantes. Il nous fallait éviter le risque d'un éparpillement de nos énergies militantes, ce qui aurait, à terme, nuit à notre action. C'est pourquoi nous avons établi des axes d'intervention prioritaire afin de continuer à œuvrer dans le domaine de l'international tout en engageant l'ensemble de la fédération, des syndicats et des membres dans cette partie importante de notre action politique. Car la réalité est, que de nos jours, l'internationalisation de tous les faits sociaux, dont l'action syndicale, est incontournable.



ANNEXE 1

SIGLES ET ACRONYMES

Alternatives : réseau d'action et de communication pour le développement international (éducation à la solidarité internationale, appui à des projets internationaux, appui à des volontaires et à des stagiaires).

ASC : Alliance sociale continentale (coalition de syndicats, de groupes de défense des droits collectifs, d'organisations en coopération internationale et autres qui luttent contre un projet d'une zone de libre échange entre les Amériques exclusivement alimentée par le néolibéralisme, organisateur du 2^{ième} Sommet des peuples à Québec en avril 2001).

AQOCI : Association québécoise des organismes de coopération internationale (regroupe 51 organismes de coopération et d'éducation à la solidarité internationale, interlocuteur privilégié du Ministère des Relations internationales du gouvernement du Québec).

CEA : Confédération des éducateurs des Amériques (regroupe plus de x ...)

CECI : Centre canadien d'études et de coopération internationale (appui à des projets internationaux, appui à des volontaires et à des stagiaires).

CISO : Centre international de solidarité ouvrière (éducation à la solidarité internationale, appui à des projets internationaux et appui à des stagiaires).

Club 2/3 : Organisation d'éducation à la solidarité internationale qui vise plus particulièrement les jeunes élèves de niveau secondaire.

Développement et Paix : Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix (éducation à la solidarité internationale, appui à des projets internationaux).

IE : Internationale de l'éducation (rassemble plus de 305 organisations nationales représentant 24,5 millions d'enseignantes et d'enseignants et autres employés de l'éducation dans 155 pays ou territoires)

Oxfam-Québec : Organisation d'éducation à la solidarité internationale, appui à des projets internationaux, appui à des volontaires et à des stagiaires.

RQIC : Réseau québécois sur l'intégration continentale (coalition d'organisations non -gouvernementales, de centrales syndicales, de groupes de recherche universitaires et d'organisations populaires, féministes et écologistes faisant la promotion de valeurs sociales et démocratiques face à l'intégration économique du continent).

SUCO : Solidarité-Union-Coopération (appui à des projets internationaux, appui à des volontaires et à des stagiaires).

